

Formation des membres du CSE renouvellement de mandat

afpi formation

Formations Réglementaires

20/12/2024

Public et prérequis

Quelle que soit la taille de l'entreprise :

- Membres élus du CSE renouvelant leur mandat

Aucun

Les objectifs

- Connaître les nouvelles dispositions réglementaires et juridiques concernant la santé, la sécurité et les conditions de travail
- Consolider les connaissances du CSE dans le cadre de ses missions santé, sécurité et conditions de travail
- Mesurer les risques professionnels, développer leur capacité d'analyse des conditions de travail
- Mettre en œuvre les méthodes et procédés en matière de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Apports théoriques.
- Echanges collectifs avec de nombreux exemples
- Exercice pratique (visite et analyse du site)

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

Retour d'expérience des membres du comité

L'organisation de la prévention

- Les notions clés et les derniers textes législatifs sur la santé et la sécurité
- Les principes généraux de prévention
- La législation relative aux missions du CSE (évolution réglementaire)
- Les chiffres clés en matière de Santé et Sécurité au Travail
- Les acteurs de la prévention (ressources au sein de l'entreprise/ ressources extérieurs)

Les accidents de travail

- L'accident du travail sous l'aspect humain, économique et social
- Les phénomènes accidentels
- La prévention des accidents du travail
- L'arbre des causes

Les risques professionnels

- Le Document Unique

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

- 1200 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'alternance à pourvoir
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES

dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

Boulogne - 03 21 87 79 06
Cambrai - 03 27 70 34 23
Hénin-Beaumont - 03 21 20 40 31
St-Omer - 03 21 87 79 06

Béthune - 03 21 20 40 31
Dunkerque - 03 28 59 32 90
Lille - 03 20 94 76 73
Valenciennes - 03 27 45 24 15

Calais - 03 21 87 79 06
Etaples - 0654769800
Maubeuge - 03 27 53 14 00

- Les risques en entreprise
- Les indicateurs SQVT (Santé et Qualité de Vie au Travail)
- Le suivi médical des salariés
- Définition et identification des facteurs de pénibilité

La prévention

- Les conditions de travail
- La prévention incendie
- L'organisation des secours
- Les protections individuelles et collectives
- La circulation dans l'entreprise

Les moyens des membres du CSE

Modalité d'évaluation

- Contrôle des acquis en fin de formation
- Attestation

Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage
- Un QCM d'évaluation du stagiaire.

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.2